

comté, sont tout-à-fait injustes et n'ont pas leur raison d'être, car il n'a pas pu juger par lui-même de la vérité stricto de ses avancées, et qu'il est regrettable que de telles avancées aient été faites contre une Société d'agriculture qui fait l'impossible pour promouvoir les intérêts de l'agriculture en cette partie-ci de la Province; que copie de la présente résolution soit transmise à l'Honorable Ministre de l'Agriculture."

M. Cyprien Dionne propose, secondé par M. Soter Choninard: "Que des remerciements soient votés à M. Firmin H. Proulx, ce vétéran de l'agriculture en notre pays, rédacteur de la *Gazette des Campagnes* qui rend tous les jours des services signalés à la classe agricole et industrielle, d'avoir bien voulu assister à notre exhibition et nous montrer par cela même l'estime et l'encouragement qu'il porte à notre Société d'agriculture comme à ce qui touche à l'avancement et au développement de l'agriculture."

Les directeurs, après avoir examiné avec soin le beurre exhibé par Ths P. Pelletier, écuyer, et provenant de la beurrierie établie cette année dans la paroisse des Trois-Pistoles, et avoir constaté la supériorité de ce beurre pour lequel on offre vingt-deux cents par livre, ont proposé à l'unanimité la résolution suivante: "Qu'ils voient avec plaisir l'établissement d'une beurrierie dans la paroisse des Trois-Pistoles et sont heureux de constater par les échantillons produits devant eux, de la supériorité de ce beurre sur celui fait dans les familles en général; qu'ils recommandent avec instance aux autres paroisses de ce comté d'imiter l'exemple des Trois-Pistoles à laquelle l'honneur revient d'avoir, la première, encouragé un établissement qui est appelé à faire apprécier notre beurre mieux qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour.

(Signé), ELIE MAILLOUX, Président.

LS N. GAUVREAU, Secrétaire-Trésorier.

Choses et autres.

Exhibition agricole et industrielle du comté de Kamouraska.—On nous prie d'annoncer qu'à part les prix mentionnés dans la liste des prix accordés par la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, telle qu'elle a été imprimée et distribuée, les prix suivants donnés par Chs B. Bloudeau, Cer., député à la Chambre des Communes, pour le comté de Kamouraska, doivent être ajoutés à cette liste:

Pour le meilleur ouvrage en tricot de laine du pays: 1er prix, \$3; 2me prix, \$2; 3e prix, \$1.

Pour le meilleur tapis de plancher: 1er prix, \$3; 2me prix, \$2; 3me prix, \$1.

Pour le plus beau couvre-pied, travail à aiguille: 1er prix, \$3; 2me prix, \$2; 3me prix, \$1.

Convention apicole.—Le 15 septembre prochain, à 9½ A. M., aura lieu, à l'Hôtel-de-ville, à St-Hyacinthe, la convention de la Société d'apiculture de la Province de Québec. Il y aura conférences et discussions sur différents sujets qui ont rapport à l'art de cultiver les abeilles. Nous espérons que tous ceux qui s'intéressent à cette culture se feront un devoir d'assister à cette convention. Si nous réussissions à répandre le goût de la culture des abeilles d'une manière générale, ce serait un surcroît de richesse pour notre pays. Cette culture n'exige pour ainsi dire aucune dépense. La connaissance de cette culture et des soins attentifs peuvent seuls assurer le succès.

Comment on peut avantageusement détruire les chardons.—On coupe les tiges des chardons lorsque le temps est à la pluie, le pied resté en terre, pourrit alors presque toujours, et ne produit pas de rejet, tandis que la végétation deviendrait nuisante si la coupe avait lieu dans un temps de sécheresse.

RECETTES

Conservation des tomates.

On choisit des tomates bien saines et qu'on essuie minutieusement, après quoi on les introduit dans des bocaux tels que ceux qui servent à conserver les cornichons. On prépare d'autre part un liquide formé, pour chaque pinte d'eau ordinaire, d'un peu plus d'une roquille de vinaigre commun et de cinq onces de sel de cuisine, et l'on verse ce mélange de façon à les recouvrir complètement. Après quoi on ajoute, sur le tout, une couche de deux ou trois doigts d'épaisseur de bonne huile d'olives. Celle-ci empêche tout contact de l'air avec l'eau salée dans laquelle plongent les tomates et permet de les conserver plusieurs années.

Moyen pour empêcher les verres de se casser.

Les verres se cassent facilement lorsqu'on verse un liquide bien chaud; pour éviter cet inconvénient, il suffit de faire subir à ce verre la préparation suivante: on place les verres dans une marmite pleine d'eau froide que l'on chauffe peu à peu jusqu'à l'ébullition, on retire ensuite la marmite du feu et on laisse refroidir l'eau. Après avoir traité les verres de cette façon, on peut y verser le liquide bouillant et sans aucune précaution, il ne se produira aucune casse.

Odeur d'appartement fraîchement peint.

La voulez-vous supprimer cette odeur insupportable, qui rend impossible, —dangereuse même quelquefois,—l'habitation qui en est affectée?

Voici un moyen à la portée de tous, qui nous est indiqué par la *Revue d'économie Rurale*:

Prenez un seau ou un baquet, ou tout autre récipient convenable, que vous placez au centre de chaque pièce à désinfecter, versez de l'eau bouillante sur du foin que vous y avez préalablement disposé; cette fumigation, —toutes ouvertures closes, —purifie absolument l'air et détruit l'odeur de la peinture.

Le foin désinfectant! cela paraît étrange; faites-en l'expérience à la première occasion. L'effet a de plus l'avantage d'être immédiat et durable.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

CHARLES PACAUD, AVOCAT, Bureaux: à Montmagny, rue du Palais de Justice; à Ste Anne de la Pocatière, chez M. Germain Lévesque, près de l'église; M. Pacaud suit régulièrement les termes des Cours de Québec, Montmagny et Kamouraska.

A VENDRE

Des terres situées au Lac Témiscouata et à St Honoré, devant être traversées par le chemin de fer de Woodstock, maintenant en voie de construction.

A vendre ou à louer: un bel emplacement avec maison, étables et une boulangerie. Le tout dans des places centrales de Fraserville.

S'adresser à

L. A. LANGLAIS, Avocat.